



ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA (EMC²) 2023-2024 DU GRAND AMIÉNOIS

Comité Technique n°4

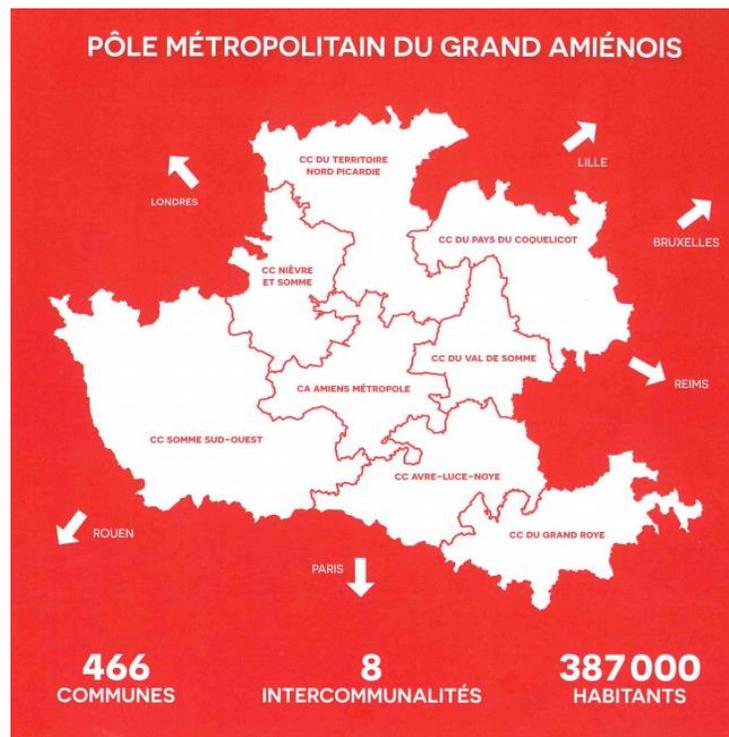
Lundi 23 Septembre 2024 – Amiens

EMC²

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS 2023

Les premiers indicateurs clés

Septembre 2024



OBJET DE LA REUNION

- Présentation de premiers indicateurs clé de l'EMC²
- Quelques comparaisons avec d'autres territoires
- Quelques comparaisons avec l'enquête précédente

SOMMAIRE

Eléments de contexte

Les habitants du territoire de l'EMC² du PMGA

Les ménages et les personnes

Quels sont les moyens de transports à leur disposition pour se déplacer ?

Les déplacements des habitants du territoire de l'EMC² du PMGA

Combien de déplacements ?

Pourquoi se déplacent-ils ?

Pendant combien de temps ?

Sur quelles distances ?

Avec quels modes ?

Taux d'occupation des voitures

Éléments de contexte



L'EMC² du PMGA

4^{ème} enquête de ce type sur le territoire
(après celles de 1979, 1991 et 2010)

Calendrier de collecte

- de octobre 2023 à février 2024 (12 semaines de collecte)

Le périmètre

466 communes ~ 382 000 habitants

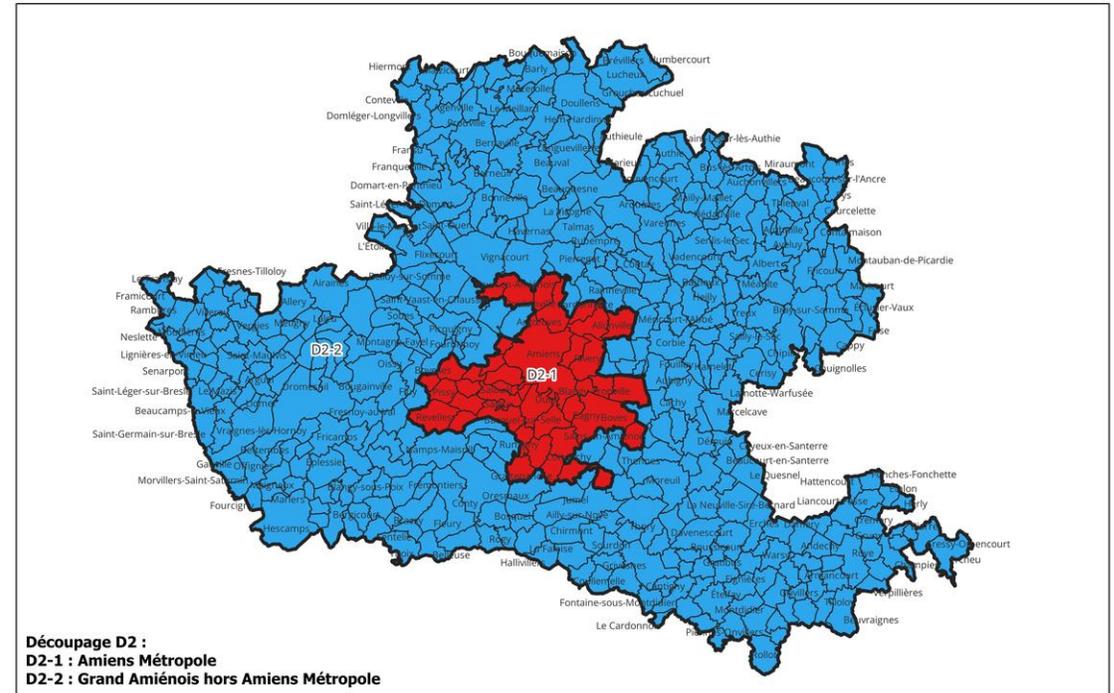
Le périmètre 2024 est un plus grand que celui de 2010 (= Pays du Grand Amiénois, 381 communes)



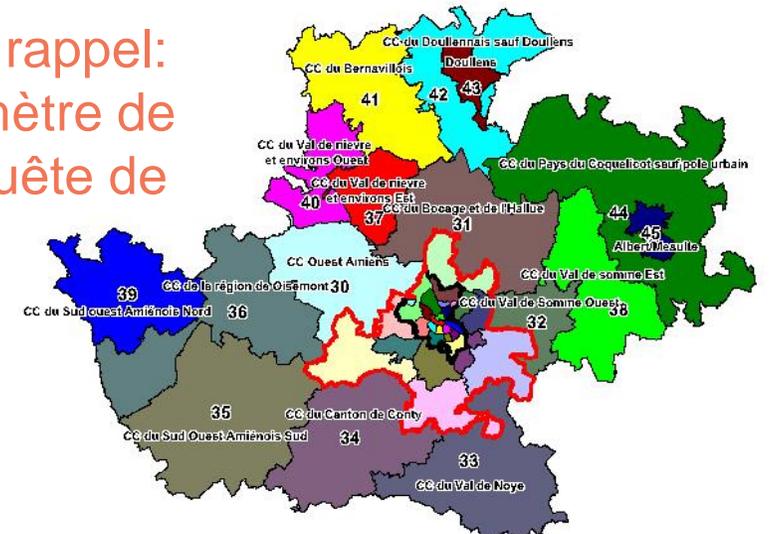
GRAND AMIÉNOIS
LE PÔLE MÉTROPOLITAIN



Découpage D2 (2 zones) EMC² Grand Amiénois 2024



Pour rappel:
périmètre de
l'enquête de
2010



L'EMC² du PMGA

Un seul type de recueil EMC² a été mené sur le PMGA

- ♥ Recueil des déplacements, un jour moyen de semaine [enquête cœur]
+ extension de l'échantillon initial aux étudiants vivant en résidence universitaire

2 modes de collecte

Le face-à-face (50%) et le Tél (50%) pour Amiens Métropole

Le téléphone (100%) pour le reste du périmètre

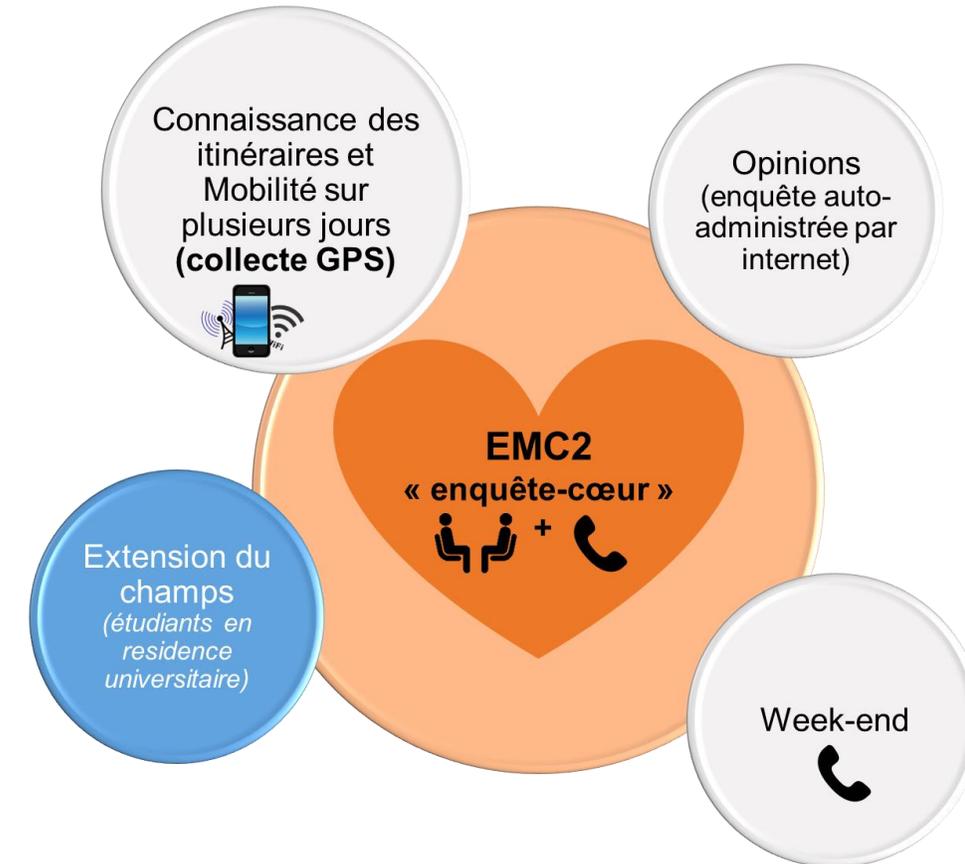
Les données collectées

6 280 ménages enquêtés

8 593 personnes de 5 ans et plus interrogées soit **2.4%** de la population du périmètre de 5 ans et plus

28 915 déplacements décrits

Les options possibles d'une EMC2

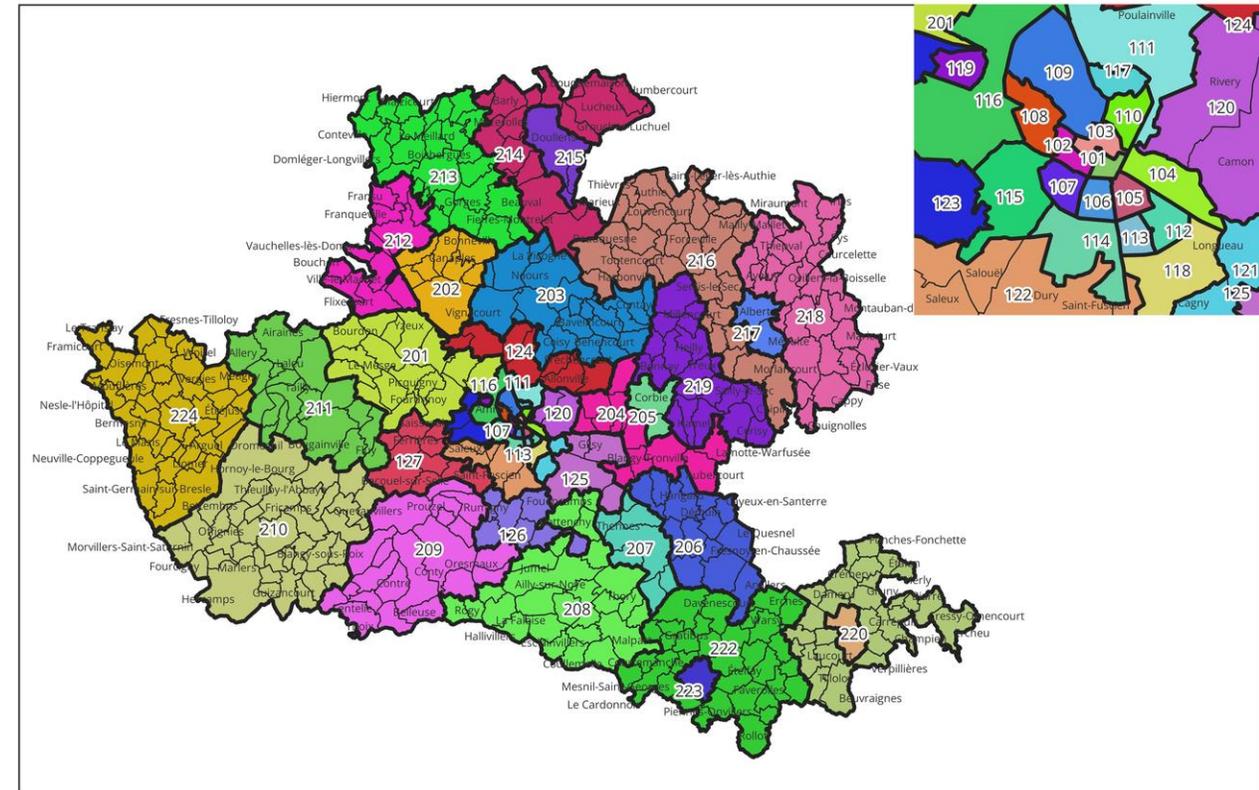


LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE DE L'ENQUÊTE

Un découpage initial du périmètre en **51 secteurs** de tirage pour la collecte :

- 27 secteurs de tirage sur Amiens Métropole avec une collecte mixte 50% en face-à-face et 50% par téléphone
- 24 autres secteurs sur le reste du périmètre du PMGA avec une collecte exclusivement au téléphone

Découpage DTIR (51 zones) EMC² Grand Amiénois 2024



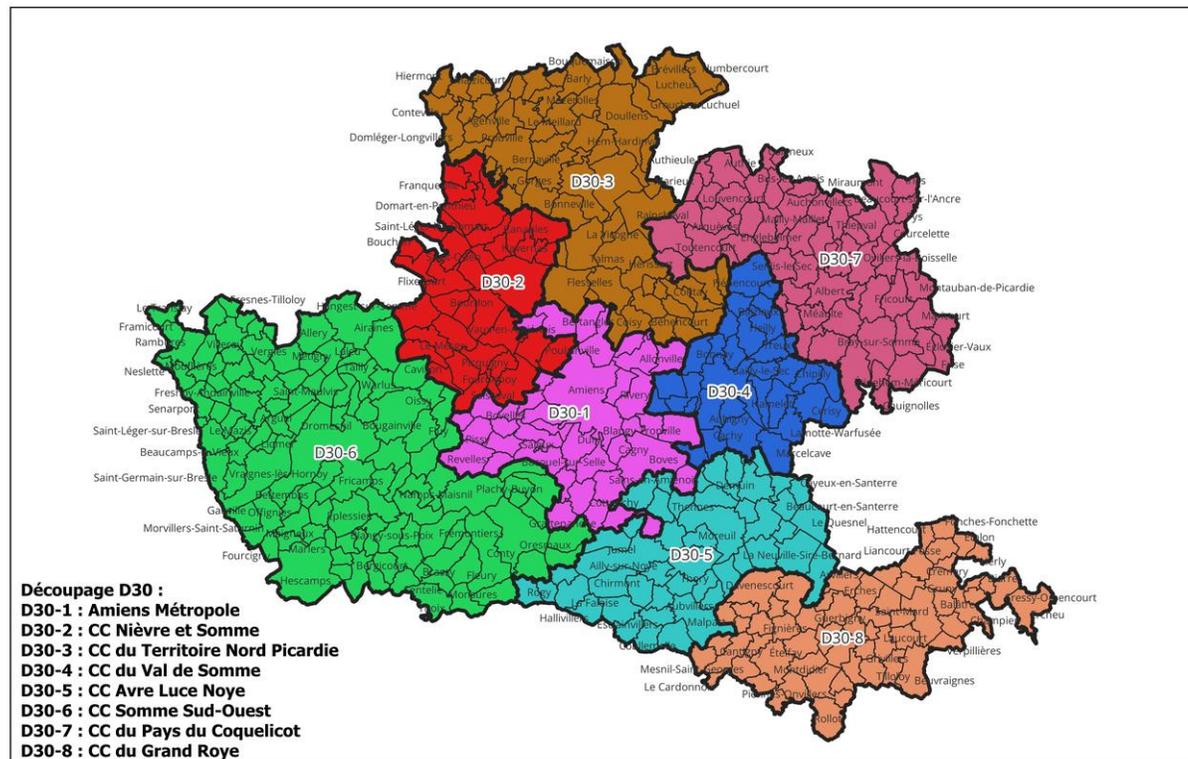
DES 1^{ERS} RÉSULTATS SELON 8 MACRO-ZONES

Un découpage en **8** macro-zones pour les premiers résultats :

- 1-CA Amiens Métropole
- 2-CC Nièvre et Somme
- 3-CC Territoire Nord Picardie
- 4-CC Val de Somme
- 5-CC Avre Luce Noye
- 6-CC Somme Sud-Ouest
- 7-CC Pays du Coquelicot
- 8-CC Grand Roye

A noter que d'autres découpages d'analyses plus fins peuvent être choisis. Cependant, il faudra veiller à la fiabilité statistique.

**Découpage D30 (8 zones)
EMC² Grand Amiénois 2024**



MISE EN PERSPECTIVE DES 1^{ERS} RÉSULTATS

Certains indicateurs seront mis en perspective par rapport à 2 autres territoires « comparables » ou disposant d'une EMC² « récente » :

- Reims 2021 : périmètre du Grand Reims (143 communes et 288 000 habitants)
- Artois 2023 : périmètre de Béthune-Lens-Hénin Carvin (150 communes sur 3 EPCI et 636 000 habitants)

Il y aura aussi une comparaison dans le temps avec l'enquête menée en 2010

- Des comparaisons sur :
 - Amiens Métropole
 - Le reste du territoire

Les habitants du territoire



LES MÉNAGES (175 000 SUR LE PMGA)

Taille de ménage moyenne : **2,15** personnes

- De 1,97 (Amiens Métropole) à 2,44 (CC Avre Luce Noye)
- CA Amiens Métropole : plus forte proportion de ménage de 1 personne (47%)
- Hors CA Amiens Métropole: taille des ménages est plutôt stable (entre 2,15 et 2,44)
- CC Avre Luce Noye: le plus de familles de 4 personnes et plus (~22%)

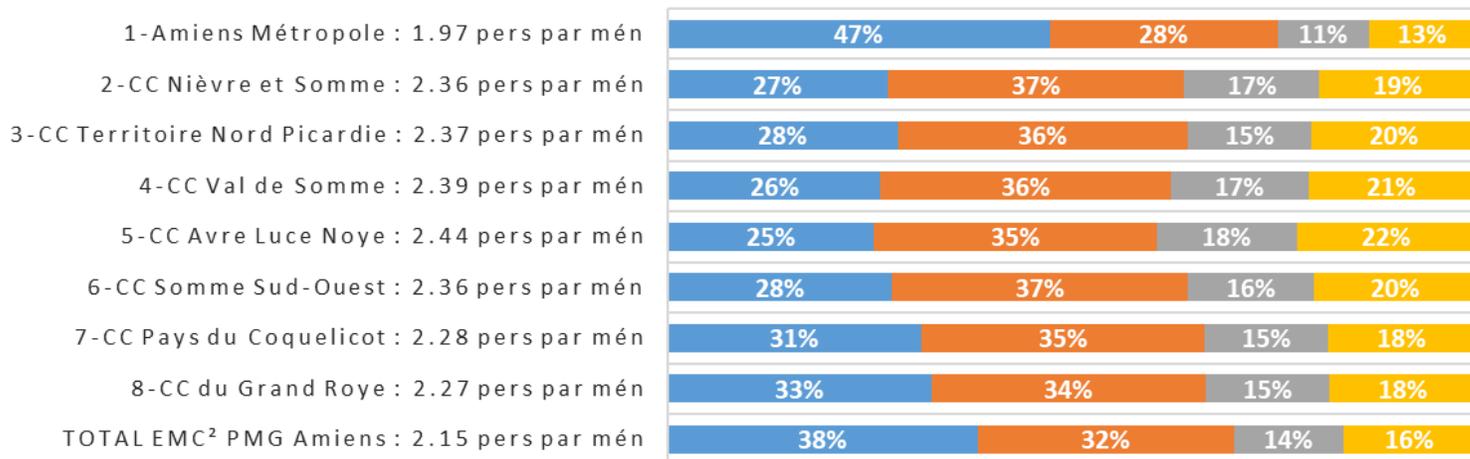
Le chiffre clé
2,15
personnes par ménages

Rappel 2010
2,25
personnes par ménages

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LEUR TAILLE

SOURCE EMC² PMG AMIENS - 2024

■ 1 personne ■ 2 personnes ■ 3 personnes ■ 4 personnes et plus



	2010	2024
Amiens Métropole	2.08	1.97
Reste du territoire	2.47	2.35
Ensemble	2.25	2.15

LES HABITANTS DU PMGA

377 000 habitants (y compris étudiants en RU)

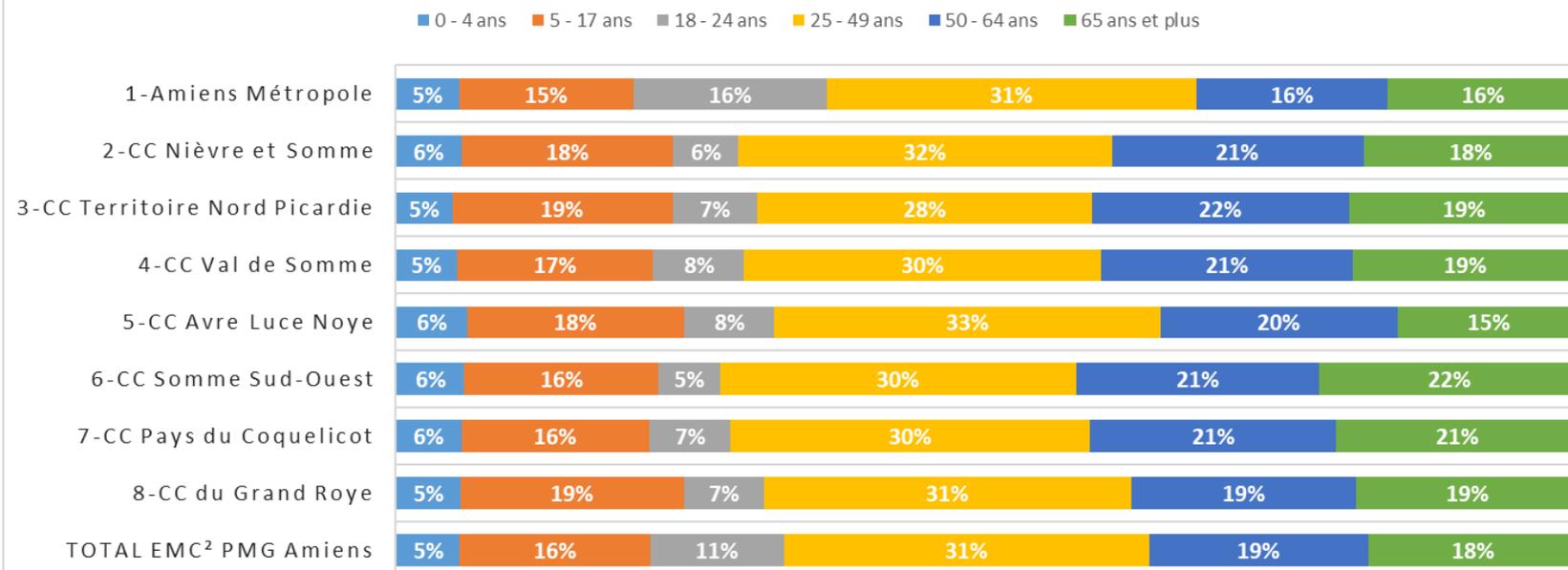
Un territoire plutôt jeune... mais aussi âgé :

- **32%** de la population de moins de 24 ans (36% sur Amiens Métropole)
- Mais aussi vieillissement de la population : **18%** de la population de 65 ans ou plus (15% en 2010 et 25% projetés par l'INSEE pour 2050)

Le chiffre clé
18%
personnes ont
plus de 65 ans

Rappel 2010
15%

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LEUR ÂGE
SOURCE EMC² PMG AMIENS 2024

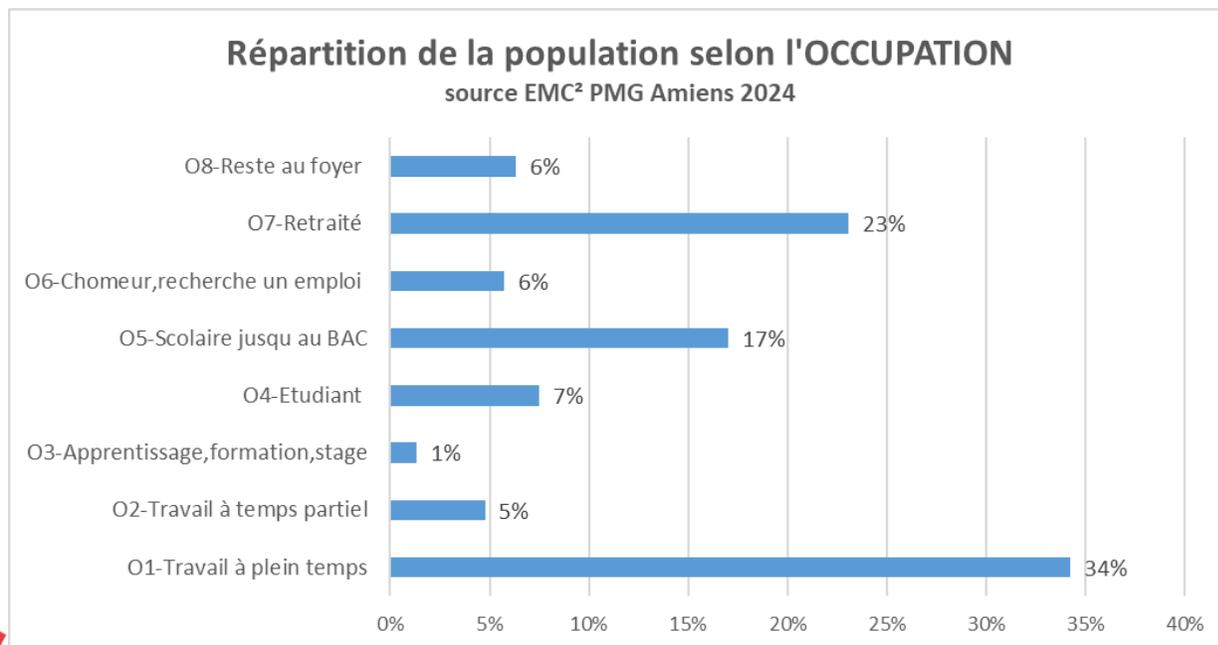


L'OCCUPATION DES PERSONNES

Le chiffre clé
39%
d'actifs occupés

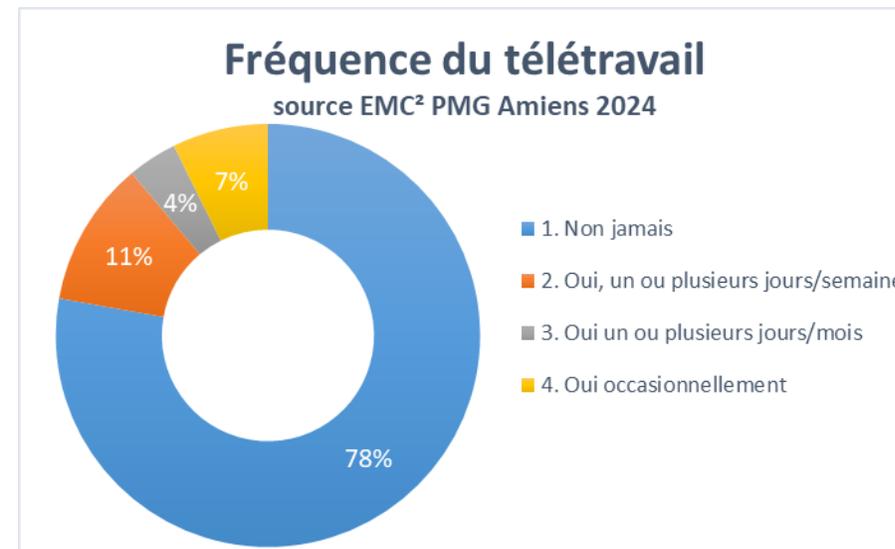
Les actifs, les plus représentés parmi les personnes (5 ans et plus) :

- **39%** d'actifs
- **25%** de scolaires-étudiants
- **23%** de retraités



Télétravail, pratiqué :

- par 22% des actifs
- de manière régulière (un ou plusieurs jours par semaine) pour la moitié d'entre eux



LES VOITURES À DISPOSITION

Le chiffre clé
1.23
Voitures par ménage

215 000 voitures : 570 voitures pour 1000 habitants

1,23 voitures à disposition par ménage

- De 1 (Amiens Métropole) à 1,6 (Avre Luce Noye)
- Amiens métropole: la plus forte proportion de ménages non motorisés (30%)
- CC Avre Luce Noye et territoire Nord Picardie: les plus multi-motorisés (55%)

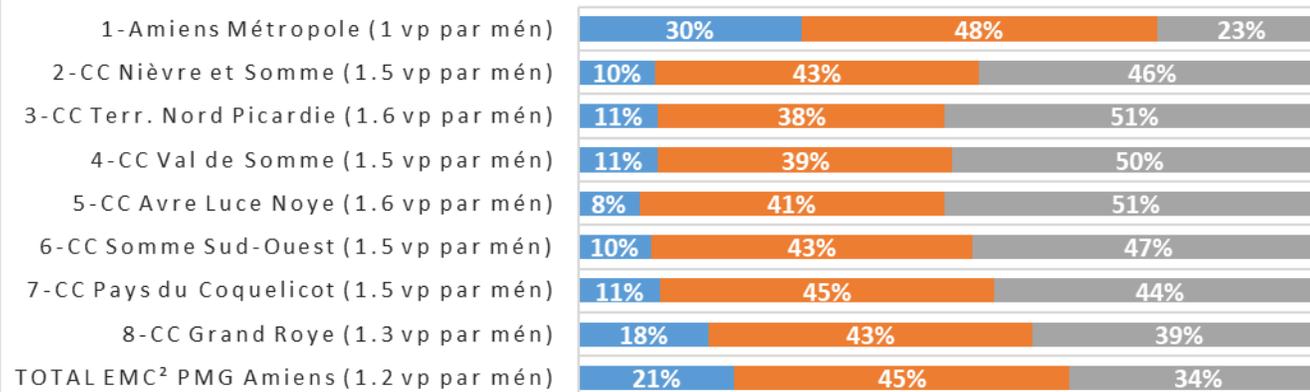
Un taux de motorisation en baisse

- proche de celui des territoires comparés :
Reims 1,13 - Artois 1,24
- et en baisse par rapport à 2010 (1,27)

Répartition des ménages selon les voitures à disposition

source EMC² PMGA 2024

■ 0 voiture ■ 1 voiture ■ Au moins 2 voitures



LES VÉLOS À DISPOSITION

215 000 vélos: 570 vélos pour 1000 habitants

1,23 vélos à disposition par ménage

- De 0,93 (Amiens métropole) à 1,7 (Avre Luce Noye et Val de Somme)
- Amiens métropole: la plus forte proportion de ménages non équipés (57%)
- Avre-Luce-Noye et Val de Somme: les plus multi-équipés (respectivement 49% et 51%)

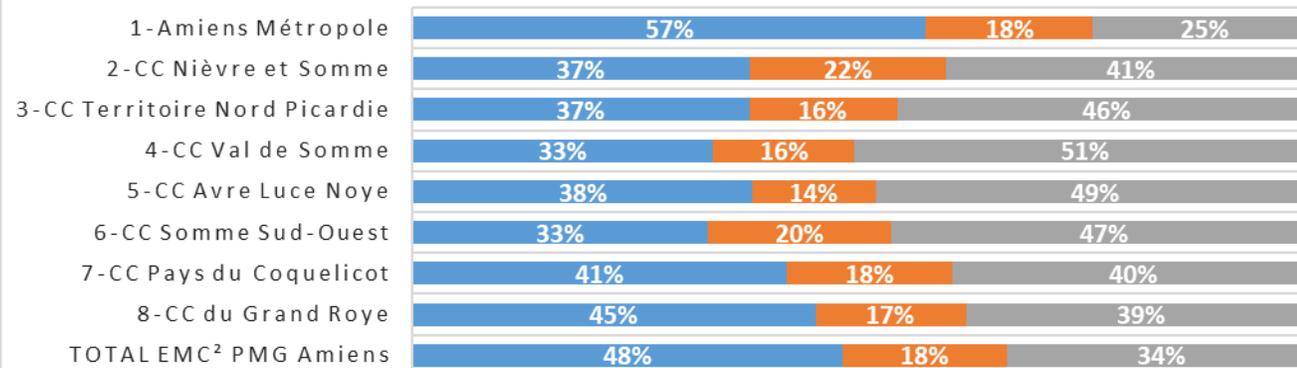
Un taux d'équipement en vélo plutôt faible... mais supérieur à ce qu'on peut observer sur d'autres territoires : Reims 1,04 - Artois 1,10

Le chiffre clé
1.23
Vélos par ménage

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LES VÉLOS À DISPOSITION

SOURCE EMC² AMIENS - 2024

■ 0 vélo ■ 1 vélo ■ Au moins 2 vélos



Les déplacements des habitants du territoire



COMBIEN DE DÉPLACEMENTS ? INTERNES, EXTERNES ET ÉCHANGES



1 184 000 déplacements un jour
moyen de semaine

Un territoire « autonome »

- 92 % de déplacements internes au périmètre d'enquête
- 6% de déplacements d'échanges entre le périmètre d'enquête et l'extérieur
- 2% de déplacements externes au périmètre d'enquête

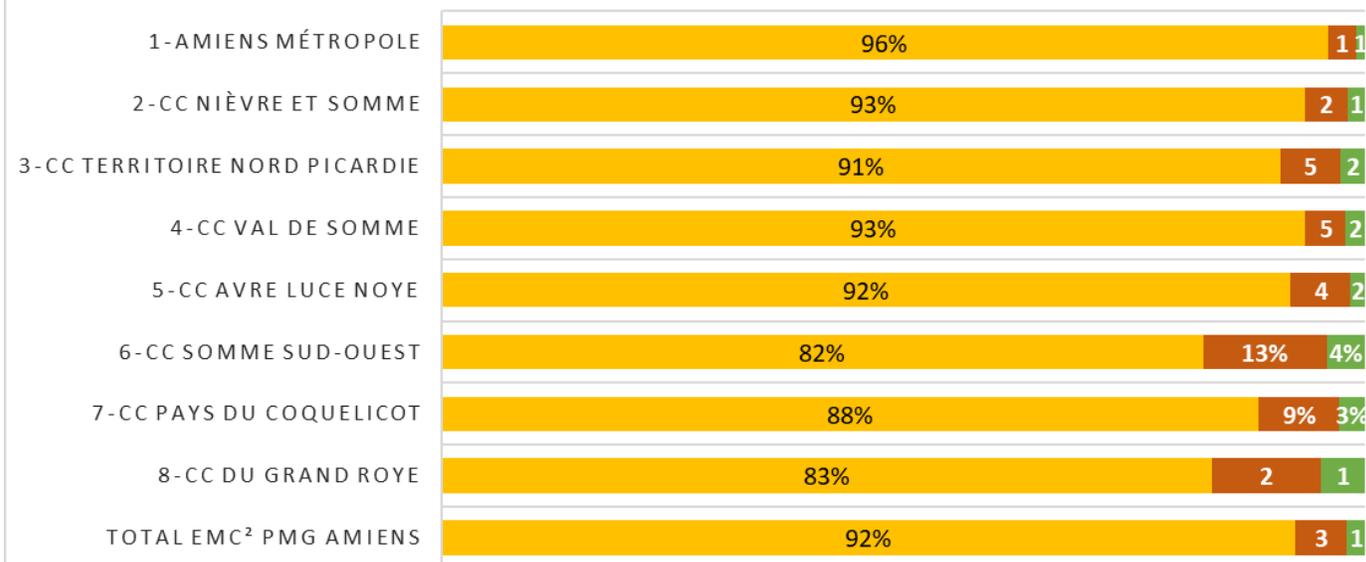
2 zones davantage en relation avec
l'extérieur

- Somme Sud-Ouest
- Grand Roye

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS

SOURCE EMC² AMIENS - 2024

■ Déplacements internes ■ Déplacements d'échange ■ Déplacements externes



Dans la suite, on ne s'intéresse qu'aux 98% des déplacements en lien avec le périmètre d'enquête

LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE

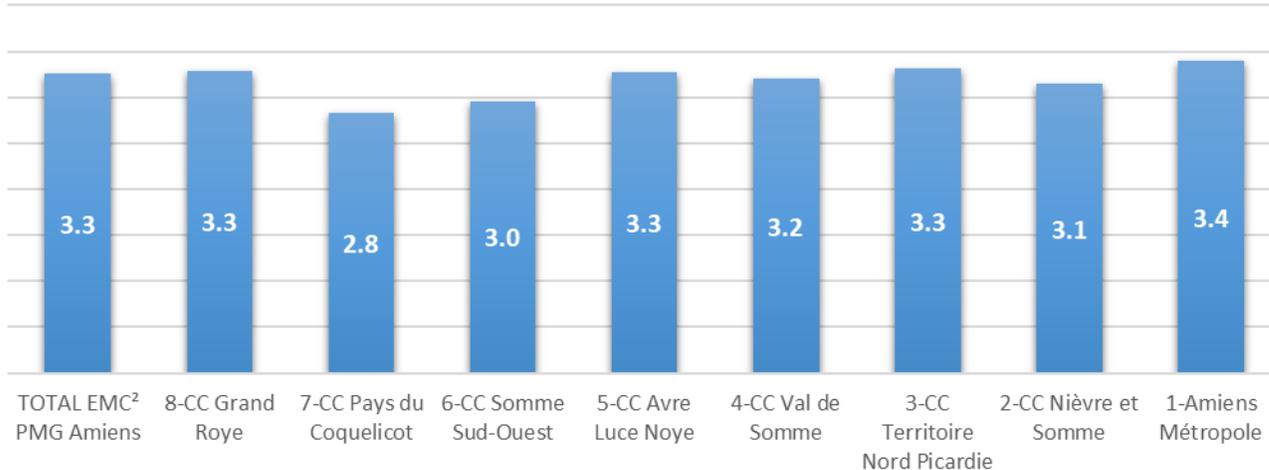
Le chiffre clé
3.3 déplacements
par pers. et par jour

1 161 000 déplacements un jour moyen de semaine
(hors déplacements externes)

3,3 déplacements par jour et par personne (5 ans et plus)

Une mobilité moyenne assez homogène sur les différentes zones géographiques du PMGA

MOBILITE des 5 ans et plus
SOURCE EMC² AMIENS 20234



Comparaison

- **Une baisse importante (-13%)** de la mobilité par rapport à 2010
- Une baisse de la mobilité observée également sur beaucoup d'autres enquêtes récentes

		mobilité
Périmètre Amiens 2010	Amiens Mét	4.1
	reste	3.6
PMGA 2024	Amiens Mét	3.4
	reste	3.1

	mobilité
Reims 2021	3.7
Artois 2023	3.2
Ensemble PMGA	3.3

LA MOBILITÉ – UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

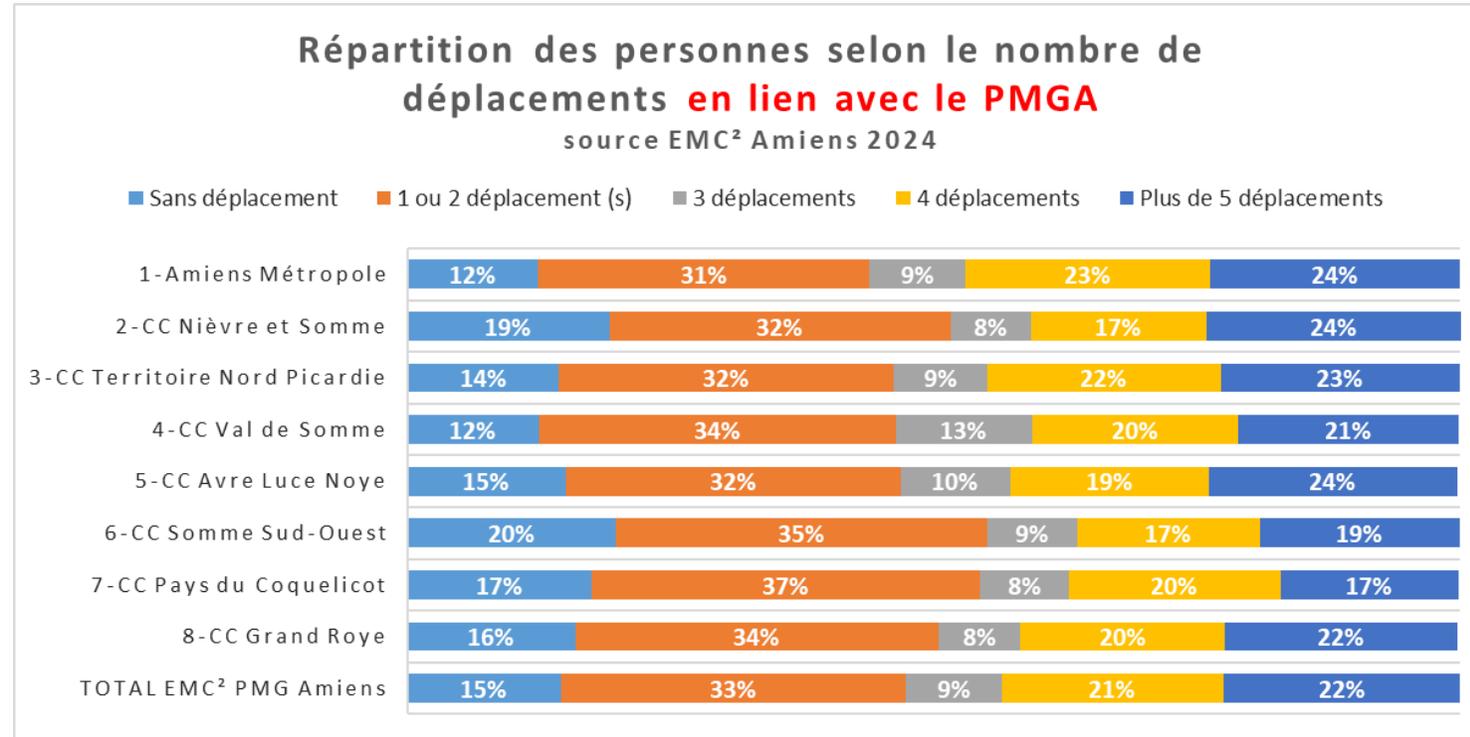
Le chiffre clé
15% de personnes immobiles un jour moyen de semaine

L'immobilité un jour moyen de semaine:
15%

- De 12% (Amiens Métropole) à 19-20% (Nièvre et Somme et Somme Sud-Ouest)
- Un taux plus élevé que dans l'enquête de 2010 (11%)

Les personnes hyper mobiles (+de 5 déplacements un jour moyen de semaine) :

- 22% des personnes de 5 ans et plus
- 24% des habitants d'Amiens métropole, Nièvre et Somme et Avre Luce Noye
- Une part d'hypermobile plus faible sur le Pays du Coquelicot et Somme Sud-Ouest



Hors déplacements externes

	Immobiles	Hyper-mobiles
Reims 2021	11%	24%
Artois 2023	17%	22%
Ensemble PMGA 2024	15%	22%

POURQUOI SE DÉPLACE-T-ON ?

Le domicile, plaque tournante des déplacements

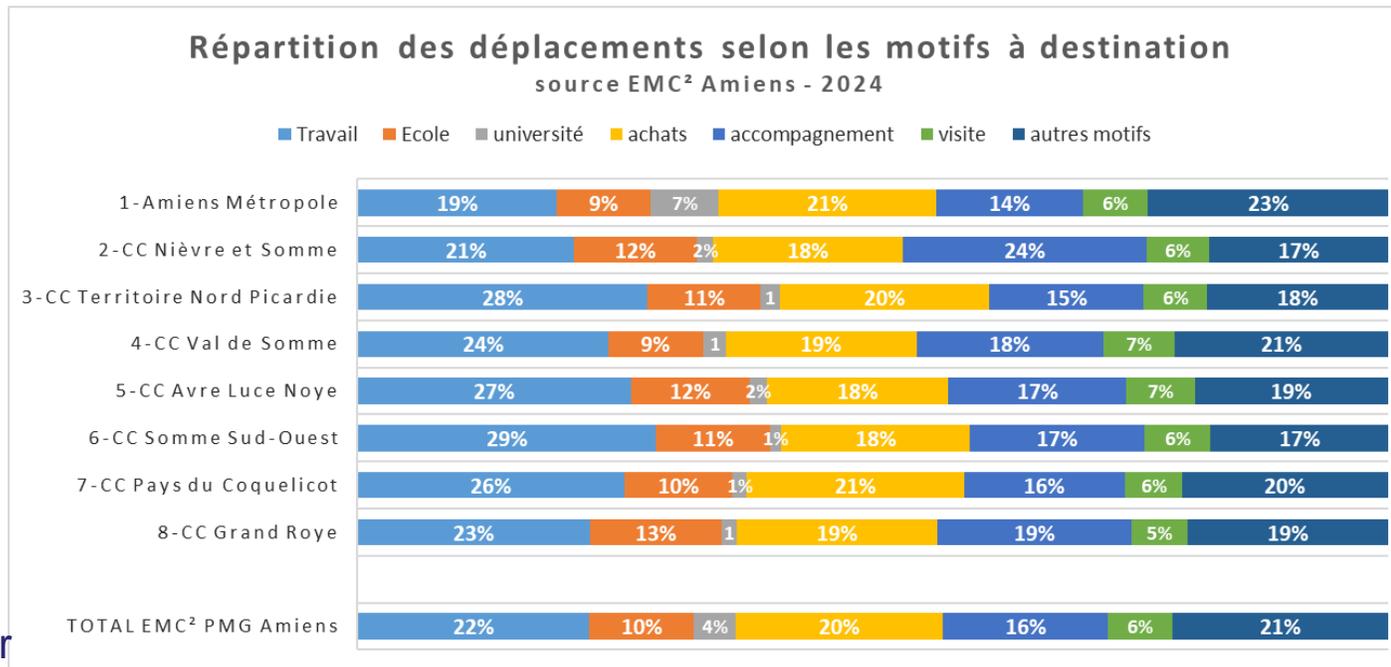
- 79% des déplacements au départ ou à destination du domicile

3 motifs de déplacement principaux

- 22% des déplacements pour le travail
- 20% des déplacements pour les achats
- 16% des déplacements pour l'accompagnement

Une répartition des motifs plutôt « équilibrée » mais des spécificités selon les territoires:

- sur-représentation du motif « université » sur Amiens Métropole,
- une sur-représentation des « accompagnements » sur Nièvre et Somme
- une sur-représentation du motif « travail » sur Somme Sud-ouest



LA DURÉE DES DÉPLACEMENTS

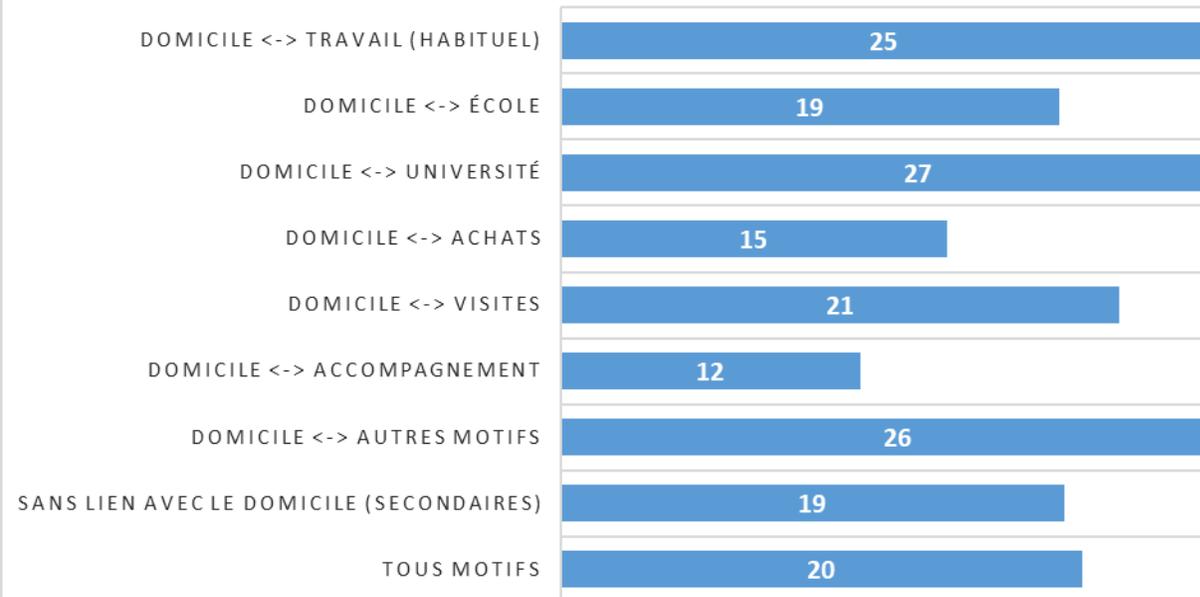
Le chiffre clé
20 min la durée
moyenne d'un
déplacement

Durée moyenne d'un déplacement tous motifs
→ 20 min

Une forte variabilité selon les motifs

- le travail ou études (université): les déplacements les plus longs → 25 à 27 min
- L'accompagnement et les achats: les déplacements les plus courts → 12 à 15 min

**DURÉE MOYENNE D'UN DÉPLACEMENT
(EN MIN) SELON LE MOTIF**
SOURCE EMC² AMIENS - 2024



LE BUDGET TEMPS

Le chiffre clé
50 min le temps
passé à se déplacer
quotidiennement

50 min par jour consacrées aux déplacements
par personne (de 5 ans et plus) :

- 55 min pour les habitants de la CC Nord Picardie: le budget le plus long
- 43 min pour les habitants du Pays du Coquelicot: le plus court

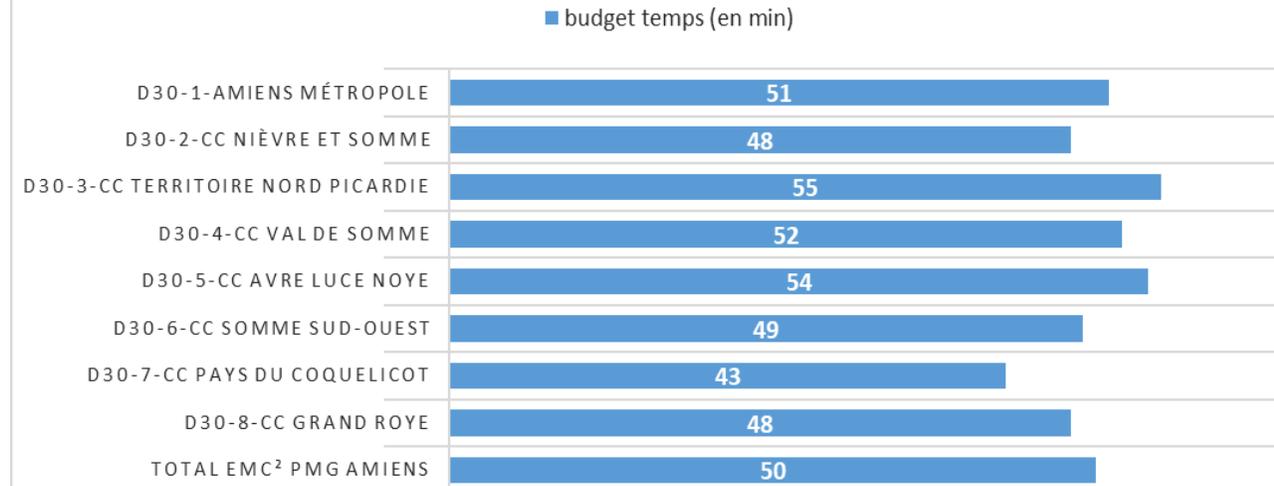
Comparaison avec d'autres EMC²

Budget temps (min)

Reims 2021	Artois 2023	PMGA 2024
49	38	50

TEMPS (EN MIN) CONSACRÉ AUX DÉPLACEMENTS PAR PERSONNE DE 5 ANS ET PLUS ET PAR JOUR

SOURCE EMC² AMIENS - 2024



Le Budget Temps des personnes est déterminé pour les personnes ne sortant pas du périmètre d'étude.

LA DISTANCE DES DÉPLACEMENTS

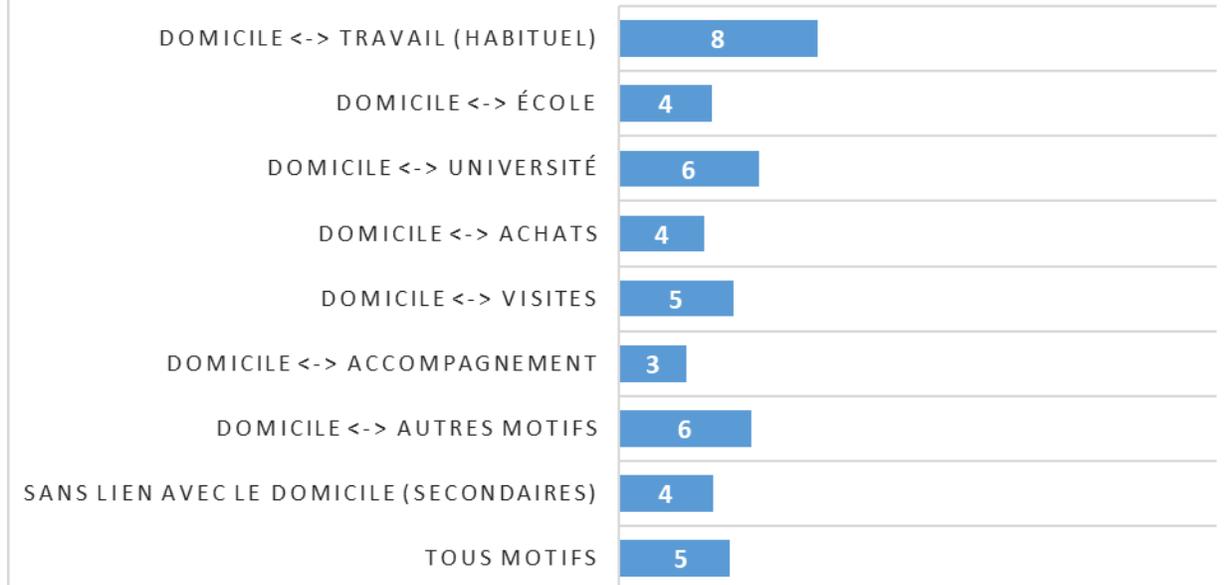
Le chiffre clé
5 km la distance moyenne d'un déplacement

Distance moyenne d'un déplacement tous motifs
→ 5 km

Comme pour les durées, une forte variabilité selon les motifs

- Pour le travail ou études (université) : les déplacements les plus longs → 6 à 8 km
- Pour l'accompagnement, les achats et l'école: les déplacements les plus courts → 4 km

DISTANCE MOYENNE D'UN DÉPLACEMENT (EN KM) SELON LE MOTIF
SOURCE EMC² AMIENS - 2024



LE BUDGET DISTANCE

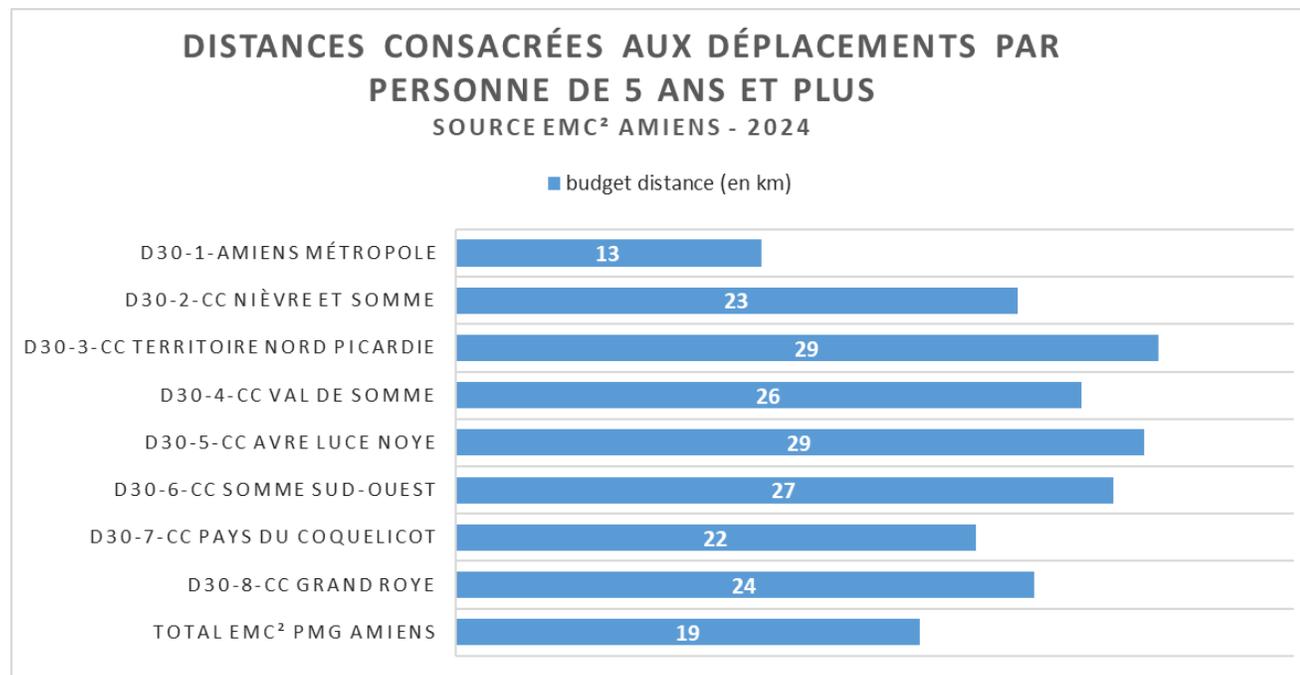
Le chiffre clé
19 km la distance
parcourue
quotidiennement

19 km parcourus par jour en moyenne par personne (de 5 ans et plus) pour tous ses déplacements :

- 13 km pour les habitants d'Amiens Métropole: budget distance le plus faible probablement lié à la plus forte densité d'emplois et de services
- 26 km en moyenne sur le reste du territoire

Un budget distance PMGA supérieur à ceux observés sur d'autres EMC²

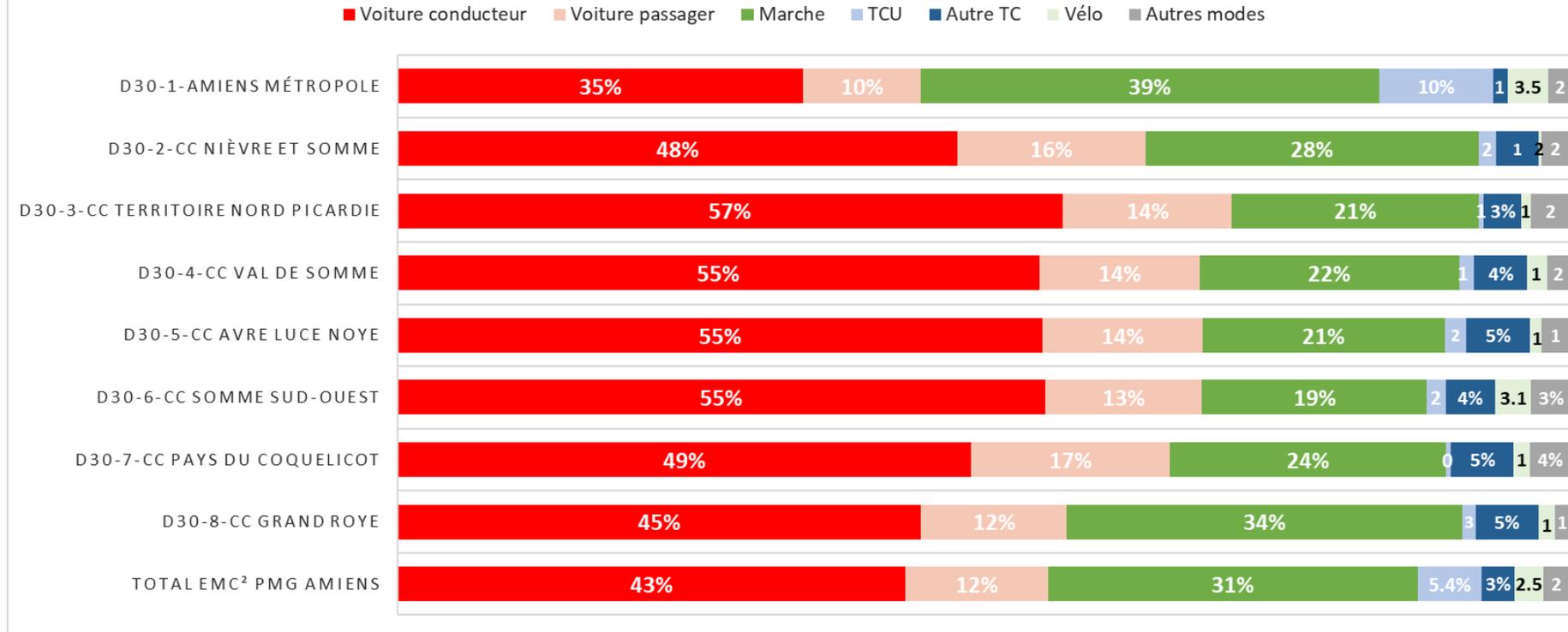
Reims 2021	Artois 2023	PMGA 2024
16	13	19



Le Budget Distance des personnes est déterminé pour les personnes ne sortant pas du périmètre d'étude.

LES PARTS MODALES

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS (HORS EXTERNES) SELON LE MODE PRINCIPAL SOURCE EMC² AMIENS 2024



Voiture : 55% (644 000 déplacements quotidiens)

- 43% en tant que conducteur – 12% en tant que passager
- 45 % pour Amiens Métropole à 71% pour la CC Territoire Nord Picardie

TC : 8% (96 000 déplacements) dont 5.4 % de TCU

- 10% de TCU sur Amiens Métropole

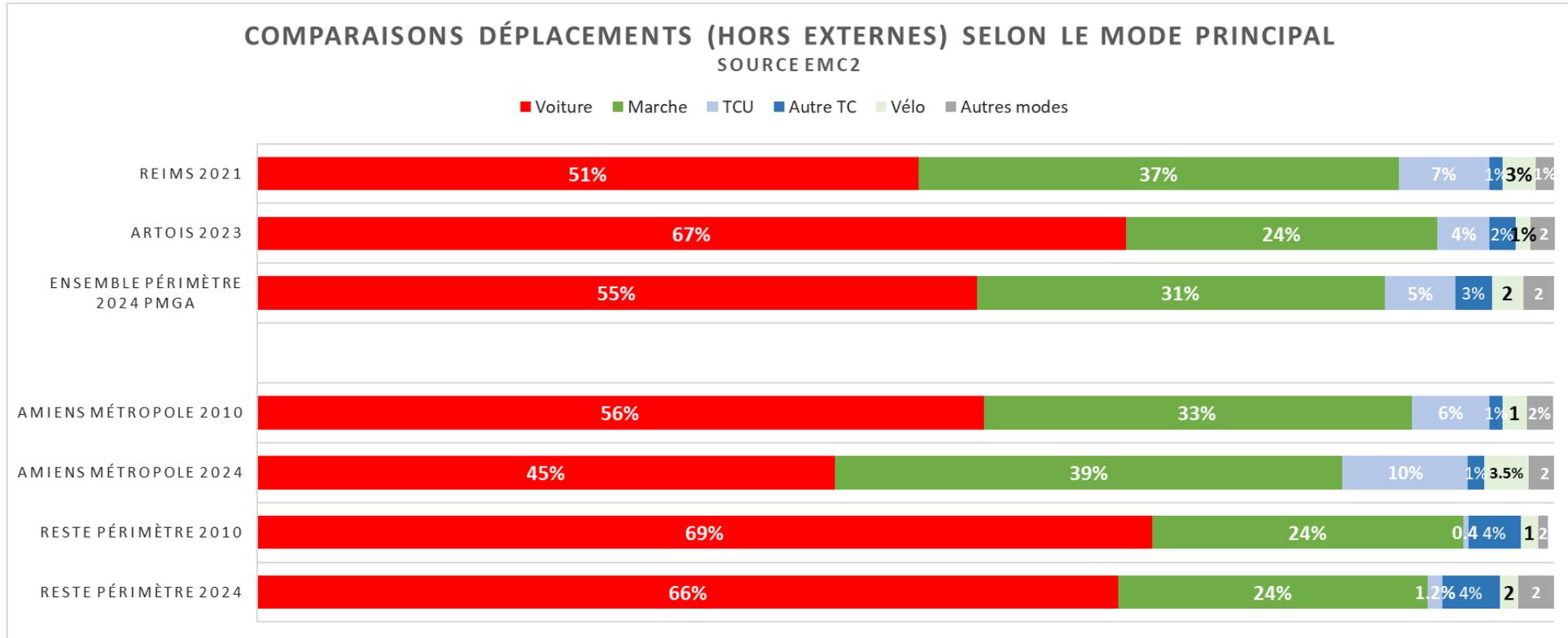
Marche : 31% (365 000 déplacements)

- 39% pour Amiens Métropole à 19% sur la CC Somme Sud-ouest

Vélo : 2.5% (29 000 déplacements)

- 3,5% pour Amiens Métropole
- 3,1% pour Somme Sud Ouest

LES PARTS MODALES



Comparaison :

- Une répartition modale des déplacements assez différente de celle observée sur le Grand Reims et sur Artois
- Une baisse significative de la voiture au profit des modes actifs et des TCU par rapport à la situation de 2010 (en particulier sur Amiens Métropole)

LES PARTS MODALES PAR CLASSE DE DISTANCES

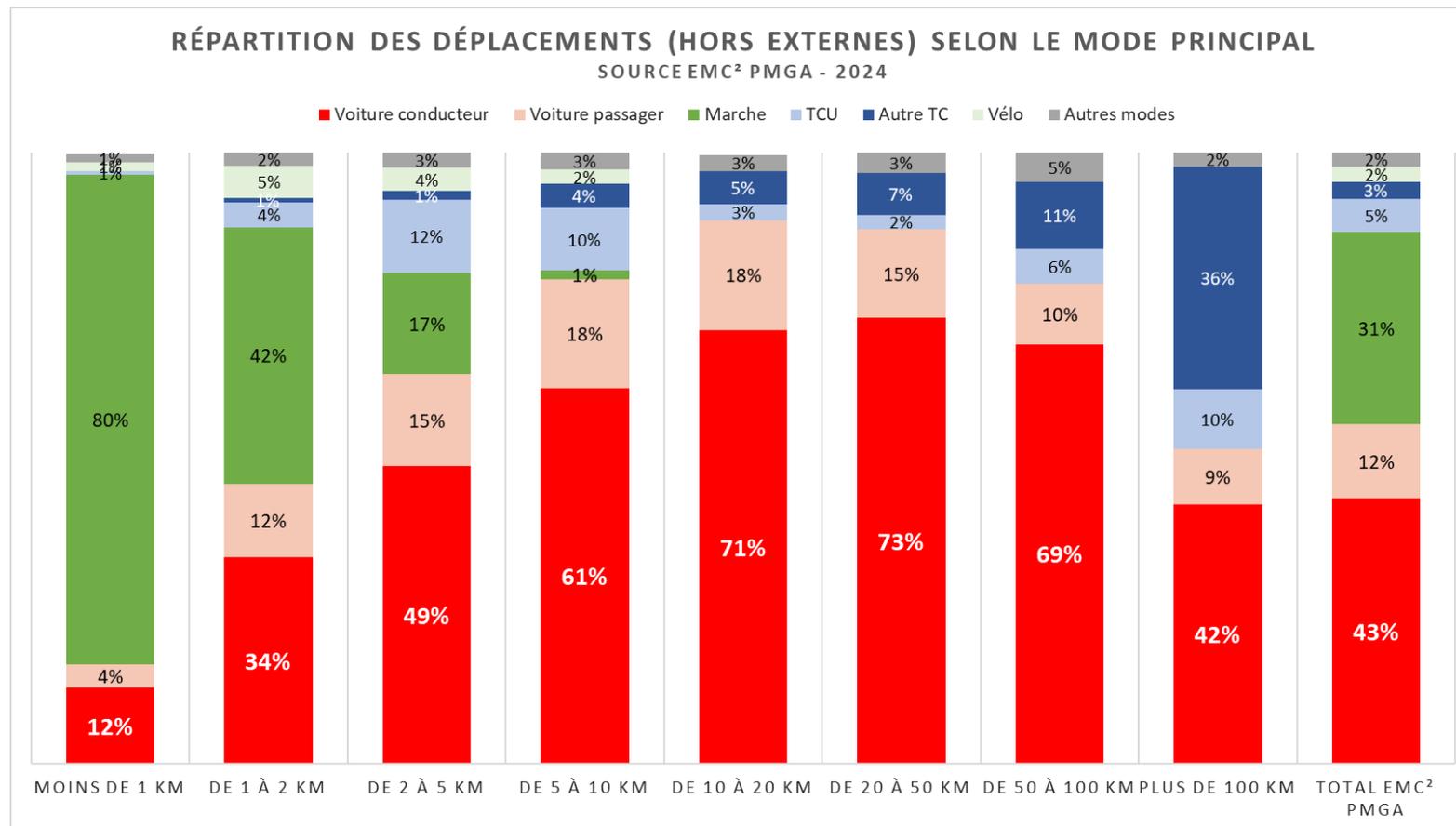
Plus les déplacements sont longs...

- Plus on utilise la voiture et les « autres TC » (TER, TGV essentiellement)
- et moins on utilise la marche

Un usage différencié des TC

- De 1 à 10 km : part modale TCU croissante (4 à 12%)
- Au-delà de 50 km, :
 - la part modale « Autre TC » (train essentiellement) augmente considérablement (36%)
 - et la part modale voiture diminue (42%)

Domaine d'usage actuel du vélo : les déplacements de 1 à 5 km (part modale autour de 4-5%)



TAUX D'OCCUPATION DES VOITURES

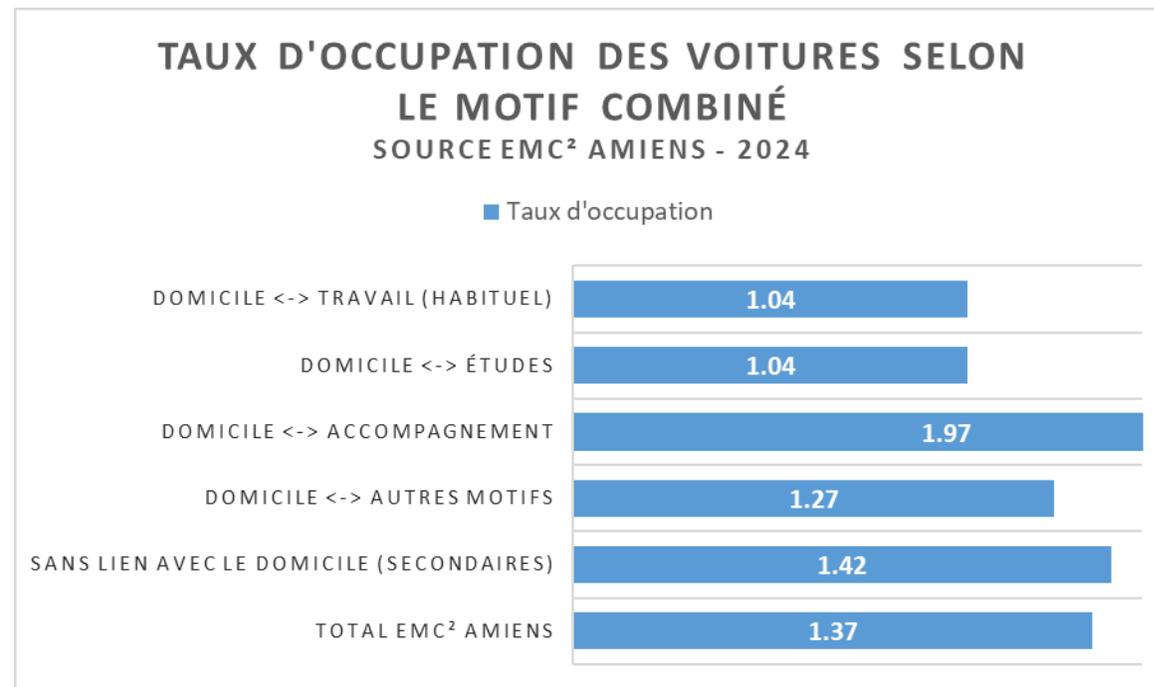
Le chiffre clé
1.37 personnes par
voiture

72% d'autosolisme et en moyenne **1,37** personnes par voiture

Comme observé partout en France, autosolisme pratiqué le plus souvent pour le travail : taux d'occupation à seulement 1,04

Un taux d'occupation en hausse depuis 2010 (surtout en dehors d'Amiens Métropole)

Comparé à d'autres EMC², un taux d'occupation des voitures dans la moyenne plutôt haute



Comparaison - Taux d'occupation

Reims 2021	Artois 2023	Ensemble périphérie 2024 PMGA	Périphérie 2010		PMGA 2024	
			Amiens	Reste	Amiens	Reste
1.26	1.44	1.37	1.33	1.28	1.35	1.39

Sources : EMC²

SYNTHÈSE – CHIFFRES CLÉS

- Un habitant (*de 5 ans et plus*) effectue chaque jour de la semaine **3,3 déplacements** (*en diminution /2010*), totalisant **19km**, en y consacrant **50 min**
- **1,23 voiture** à disposition par ménage (*en légère diminution /2010*), **21%** des ménages sans voiture
- Les modes de déplacement :
 - 1- la voiture : **55 %** des déplacements (*en baisse / 2010*)
 - 2- la marche : **31 %** des déplacements (*en hausse / 2010*)
 - 3- les TCU : **5.4 %** des déplacements (*en hausse / 2010*)
 - 4- le vélo : **2.5 %** des déplacements (*en hausse / 2010*)
- Plus de **72%** des déplacements en voiture sont le fait d'autosolistes (conducteur seul, sans passager)
- Les principaux motifs de déplacement :
 - 1- le travail: **22 %** des déplacements
 - 2- les achats: **20 %** des déplacements
 - 3- l'accompagnement: **16 %** des déplacements
 - 4- les études/université: **14%** des déplacements

QUELQUES IDÉES DE PISTES À EXPLORER...

- La mobilité des seniors : quelles évolutions par rapport aux générations d'avant moins motorisés ?
- La mobilité des jeunes : la question de l'accompagnement
- L'impact du télétravail sur la mobilité des actifs et sur la mobilité en générale
- Comment expliquer la baisse de la mobilité observée ? (la question des retours au domicile le midi et plus généralement du chaînage des activités...)
- Les principaux flux de déplacements entre EPCI du PMGA : volume, parts modales
- La mobilité des cyclistes: sur quelle distance ? Pour quels motifs ?...
- L'intermodalité: quels usages ?
- La question du potentiel de report vers les modes actifs (marche et vélo essentiellement)
- Les ménages non motorisés
- Fréquentation des centres-villes, ZAE
- La question du covoiturage

LEXIQUE

➤ Déplacement :

On appelle « déplacement, l'action pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de transports sur la voie publique. »

Les déplacements recensés sont ceux effectués par les habitants à l'intérieur du périmètre enquêté, mais également lorsqu'ils en sortent et lorsqu'ils y rentrent, et également ceux réalisés complètement à l'extérieur du périmètre (origine et destination à l'extérieur)

➤ Déplacements internes

Il s'agit des déplacements effectués à l'intérieur du périmètre d'enquête.

➤ Déplacements d'échanges

Il s'agit des déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le périmètre d'enquête

➤ Déplacements externes

Il s'agit des déplacements dont l'origine ET la destination ne sont pas situées sur le périmètre d'enquête



LEXIQUE

- **Activité** : On appelle activité, le motif à destination du déplacement, en dehors des retours au domicile. Le domicile ne constitue pas un motif de destination, mais il s'agit « d'un retour d'activité ».
- **Budget distance** : Le budget distance est le nombre de kilomètres qu'une personne consacre par jour à ses déplacements. Pour des questions d'ordre méthodologique, ne sont pas pris en compte les déplacements en lien avec une promenade ou une tournée professionnelle. Seuls les déplacements internes au périmètre d'enquête sont pris en compte.
- **Budget temps** : Le budget temps est le nombre de minutes qu'une personne consacre par jour à ses déplacements. Pour des questions d'ordre méthodologique, ne sont pas pris en compte les déplacements en lien avec une promenade ou une tournée professionnelle. Seuls les déplacements internes au périmètre d'enquête sont pris en compte.
- **Mobilité** : La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par une personne (âgée de 5 ans et plus) au cours d'un jour de semaine.

LEXIQUE

➤ Mode de déplacement :

Les modes de déplacement sont regroupés de la manière suivante :

- La voiture particulière, avec parfois une distinction entre l'usage comme conducteur ou passager ;
 - La marche à pied qui correspond à son usage exclusif ;
 - Les transports collectifs urbains du réseau : réseau Ametis
 - Les autres transports collectifs, appelés « Autres TC » : TGV, TER, Autres trains (Intercité, TET), Transports interurbains routiers et autres autocars (TER routiers, scolaires, périscolaires, ...), Cars longues distances ...;
 - Le vélo ;
 - Les autres modes : deux roues motorisés, petits engins électriques hors vélos, roller/skate/trottinette non électriques fourgon/camionnette/camion, engins agricoles, passagers taxis, passagers VTC, passager d'un autre réseau urbain (extérieur au périmètre), avion, transport fluvial ou maritime, fauteuil roulant.
- **Mode principal d'un déplacement** : Lorsqu'une personne effectue un déplacement en utilisant plusieurs modes de transport, la méthodologie standard amène à ne retenir au final qu'un seul de ces modes (pour calculer des parts de marché par exemple). Le mode retenu est celui qui est prioritaire dans la hiérarchie établie par le Cerema.

LEXIQUE

- **Part modale** : Par rapport à un ensemble de déplacements tous modes, c'est la répartition des déplacements en fonction du mode principal utilisé.
- **Taux d'occupation** : Le taux d'occupation est le nombre moyen de personnes présentes dans une voiture (y compris le conducteur). Il s'agit donc de l'occupation moyenne des voitures.
- **Taux de motorisation** : Le nombre moyen de voitures à disposition par ménage

Merci de votre attention